

DIRECTION GENERALE DES SERVICES/DIRECTION DES FINANCES ET DES MARCHES  
PUBLICS/SECTEUR MARCHES PUBLICS

DEC2020\_0222

DÉCISION

**OBJET : CONCLUSION DU MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES RELATIF À L'ORGANISATION DES CENTRES DE VACANCES ÉTÉ 2021 - LOTS 1 À 6.**

Le Maire de la Commune de Noisiel,

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** le Code de la commande publique constitué de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative, du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire, ainsi que de divers textes, notamment les articles L. 2113-10, R. 2113-1, L. 2123-1, R. 2123-1-3°, R. 2131-14 et L. 2125-1-1°,

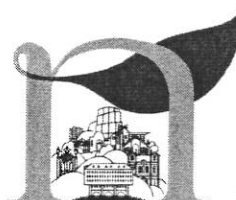
**VU** la délibération n° DEL2020\_0064 du Conseil municipal du 24 mai 2020 portant délégations au Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** le dossier de consultation des entreprises portant sur le marché public de services relatif à l'organisation des centres de vacances été 2021, alloti comme suit :

Lot n°	Tranche d'âge	Thème	Période	Durée minimum en jours	Nombre Maximum de participants
1	6/10	Activités nautiques - France hors IDF	Juillet	14	15 (majoration 17)
2	6/10	Aventures sportives - France hors IDF	Août	14	12 (majoration 14)
3	11/14	Activités nautiques et sportives- France hors IDF	Juillet	14	7 (majoration 9)
4	11/14	Sensations et sports- France hors IDF	Août	14	7 (majoration 9)
5	15/17	Activités nautiques, sportives et visites culturelles - Espagne	Juillet	14	5
6	15/17	Activités nautiques, sportives et visites culturelles - Espagne	Août	14	4

**VU** l'avis d'appel public à la concurrence mis en ligne, concomitamment avec le dossier de consultation des entreprises susvisé, le 11 septembre 2020, sur la plateforme

1/4



## VILLE DE NOTSTEL

Suite de la décision DEC2020\_0222  
Portant « Conclusion du marché public de services relatif à l'organisation des centres de vacances été 2021 - Lots 1 à 6. »

de dématérialisation de la ville sous la référence n° 734899, et publié sur le site du MarchésOnline sous la référence n° 3566966,

VU le rapport d'analyse des offres établi au regard des critères pondérés d'attribution des offres, à savoir le critère de la valeur technique pondéré à 60 % et le critère du prix pondéré à 40 %,

**CONSIDÉRANT** que treize (13) plis ont été déposés dans le délai imparti (date et heure limites de remise des offres fixées au 6 octobre 2020 à 12 h 00), et un pli a été déposé hors délai, que les treize candidatures ont été admises, que dès lors il a été procédé à l'analyse des quarante huit (48) offres, soit 11 (onze) offres pour le lot n° 1, 9 (neuf) offres pour le lot n° 2, 7 (sept) offres pour le lot n° 3, 9 (neuf) offres pour le lot n° 4, 6 (six) offres pour le lot n° 5, et 6 (six) offres pour le lot n° 6,

**CONSIDÉRANT** que deux offres pour le lot n° 1 et une offre pour le lot n° 3 ne respectent pas les exigences formulées dans les documents de la consultation, et que dès lors ces offres ont été déclarées irrégulières,

**CONSIDÉRANT** qu'au regard des critères pondérés d'attribution des offres susvisés, l'offre économiquement la plus avantageuse est celle de l'Association Temps Libre Vacances pour le lot n° 1, celle de l'Association Tootazimut - UCPA pour le lot n° 2, celle de l'Association ADAV pour les lots n° 3, 5 et 6, et celle de l'Association Ligue Enseignement Aveyron pour le lot n° 4,

**CONSIDÉRANT** que la prestation relève de la classe d'achat « Services sociaux et spécifiques » et des unités fonctionnelles 14.03.10 « Séjours en centres de vacances pour les 6-12 ans » et 14.03.11 « Séjours en centres de vacances pour les 12-17 ans » dont la valeur ne dépasse pas 750 000 € HT, seuil des services spécifiques,

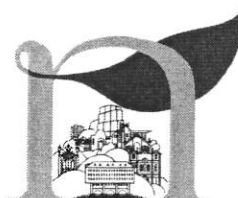
### DÉCIDE

**ARTICLE 1 :** Il est conclu avec l'association Temps Libre Vacances, sise 4 rue Delecroix - BP 13 - 62880 PONT-A-VENDUN, le marché public de services relatif à l'organisation des centres de vacances été 2021 :

- Lot n° 1 « Accueil des 6/10 ans - Thème : Activités nautiques », pour le prix unitaire de 870,00 € nets par enfant (15 maximum), soit le montant global maximal de 13 050,00 € nets. Le séjour se déroulera au Centre « Le Rouergue » à Meschers en Charente-Maritime, du 17 au 30 juillet 2021, soit une durée de 14 jours.

**ARTICLE 2 :** Il est conclu avec l'association Tootazimut marque commerciale du groupe associatif UCPA, sise 7 rue Nationale 59000 LILLE, le marché public de services relatif à l'organisation des centres de vacances été 2021 :

2/4



## VILLE DE NOTSTEL

Suite de la décision DEC2020\_0222

Portant « Conclusion du marché public de services relatif à l'organisation des centres de vacances été 2021 - Lots 1 à 6. »

- **Lot n° 2** « Accueil des 6/10 ans - Thème : Aventures sportives », pour le prix unitaire de 955,00 € nets par enfant (12 maximum), soit le montant global maximal de 11 460,00 € nets. Le séjour se déroulera au Centre UCPA « Saint Sorlin » à Saint-Sorlin-d'Arves en Savoie, du 2 au 15 août 2021, soit une durée de 14 jours.

**ARTICLE 3 :** Il est conclu avec l'association ADAV, sise 10 bis rue du Collège 59380 BERGUES, le marché public de services relatif à l'organisation des centres de vacances été 2021 :

- **Lot n° 3** « Accueil des 11/14 ans - Thème : Activités nautiques et sportives », pour le prix unitaire de 955,00 € nets par enfant (7 maximum), soit le montant global maximal de 6 655,00 € nets. Le séjour se déroulera à Carcans en Gironde, du 4 au 17 juillet 2021, soit une durée de 14 jours ;

- **Lot n° 5** « Accueil des 15/17 ans - Thème : activités nautiques, sportives et visites culturelles », pour le prix unitaire de 890,00 € nets par enfant (5 maximum), soit le montant global maximal de 4 450,00 € nets. Le séjour se déroulera à Gava en Espagne, du 17 au 30 juillet 2021, soit une durée de 14 jours ;

- **Lot n° 6** « Accueil des 15/17 ans - Thème : activités nautiques, sportives et visites culturelles », pour le prix unitaire de 970,00 € nets par enfant (4 maximum), soit le montant global maximal de 3 880,00 € nets. Le séjour se déroulera à Calella en Espagne, du 1<sup>er</sup> au 14 août 2021, soit une durée de 14 jours.

**ARTICLE 4 :** Il est conclu avec l'association Ligue de l'Enseignement de l'Aveyron, sise 2 rue Henri-Dunant 12005 RODEZ Cedex, le marché public de services relatif à l'organisation des centres de vacances été 2021 :

- **Lot n° 4** « Accueil des 11/14 ans - Thème : Sensations et Sports », pour le prix unitaire de 961,00 € nets par enfant (7 maximum), soit le montant global maximal de 6 727,00 € nets. Le séjour se déroulera à Pont-de-Salars dans l'Aveyron, du 2 au 15 août 2021, soit une durée de 14 jours.

**ARTICLE 5 :** Les crédits correspondants sont prévus au budget communal.

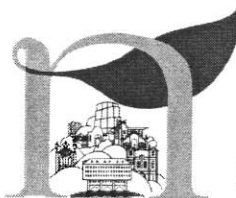
**ARTICLE 6 :** Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Torcy ;
- Madame la Comptable publique de Marne-la-Vallée ;
- Madame le Directeur général des services de Noisiel ;
- aux titulaires des marchés,

chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**ARTICLE 7 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son caractère exécutoire. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique télé-recours citoyens, accessible sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

3/4



# VILLE DE NOISIEL

0222

Suite de la décision DEC2020\_  
Portant « Conclusion du marché public de services relatif à l'organisation des centres de vacances été 2021 - Lots 1 à 6. »

**ARTICLE 8** : La présente décision est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'État.

Fait à Noisiel, le 22-12-2020



Le Maire  
Mathieu Viskovic

Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'État le 24 DEC. 2020  
Affiché en Mairie le 24 DEC. 2020  
Publié au RAA le 24 DEC. 2020  
~~Notifié le~~

